

DEVENEZ ACCUEILLANTE D'ENFANTS A DOMICILE

L'accueil de l'enfant comme profession, cela vous dit?

L'accueillant-e d'enfants bénéficie désormais d'un statut salarié et d'un revenu mensuel fixe dans le cadre d'un contrat de travail à domicile.

Devenez accueillant-e d'enfant salarié-e à domicile :

Un maillon éducatif essentiel
une activité diversifiée et ludique
une gestion personnelle de votre temps
une valorisation sociale
un travail à domicile
un encadrement social et administratif
un service qui vous accompagne (matériel, livres, formation, écoute...)

Le CPAS de DURBUY recherche des accueillant-e-s pour son service d'accueillantes "Le Cerf Volant" qui s'étend sur les communes de DURBUY, EREZEE, HOTTON, MANHAY et RENDEUX.

Depuis le 01/01/2020, la formation ou diplôme requis est :

Le CESS + certificat de qualification puériculteur(trice)
certificat de qualification auxiliaire de l'enfance
certificat de qualification éducteur(trice)
certificat de qualification agent d'éducation
ou le CESS + Accueillante d'enfant IFAPME/EFPM

La fonction :

Vous effectuez les tâches nécessaires à l'accueil et à l'éveil des enfants de 0 à 3 ans.

Le profil :

Vous connaissez bien et savez répondre aux besoins des enfants de 0 à 3 ans.
Vous aimez le travail en équipe
Vous êtes dynamique
Vous vous intégrez facilement
Vous communiquez aisément
Vous entretenez une relation de confiance avec les personnes
Vous réagissez rapidement avec calme et maîtrise de soi
Vous respectez scrupuleusement des procédures.

Si vous avez le titre requis, et que le métier vous intéresse, envoyez votre candidature spontanée au CPAS de DURBUY "Le Cerf-Volant" – Rue des Ardennes, Bomal, 78 – 6941 DURBUY

Pour des renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter le "Cerf-Volant" du lundi au vendredi au 086/34 93 50.

Une permanence est assurée par les travailleurs sociaux le lundi de 9h30 à 10h30 et du mardi au vendredi de 9h00 à 10h00.